



Orange signe un accord salarial pour l'année 2017 en France

Le 24 avril, un accord salarial a été signé par Orange SA et les organisations syndicales CFDT et FO.

Le budget de cet accord représente une augmentation moyenne des salaires de 2,3%.

Il intègre en particulier les dispositions de [l'accord sur la reconnaissance des compétences et des qualifications](#) conclu le 20 février 2017 par des budgets destinés à valoriser le développement des compétences et les parcours professionnels des salariés, permettant de garantir les compétences utiles pour demain.

Il comporte également des mesures d'augmentations renforcées pour les premiers niveaux de salaires, ainsi que des mesures spécifiques en faveur de l'égalité professionnelle et des jeunes ayant rejoint l'entreprise ces dernières années.

A l'occasion de la signature de cet accord, Jérôme Barré, Directeur des Ressources Humaines du groupe Orange, a déclaré : « Je me réjouis de la signature de cet accord qui permet de traduire concrètement notre promesse d'employeur digital et humain, en reconnaissant la contribution individuelle et collective des salariés d'Orange aux efforts d'adaptation de notre modèle économique dans un environnement particulièrement exigeant ».

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40,9 milliards d'euros en 2016 et 155 000 salariés au 31 décembre 2016, dont 96 000 en France. Présent dans 29 pays, le Groupe servait 263 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2016, dont 202 millions de clients mobile et 18 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse Orange: 01 44 44 93 93

Nathalie Chevrier, nathalie.chevrier@orange.com

Marie-Paule Freitas, mpaule.freitas@orange.com